

Rapport annuel 2013

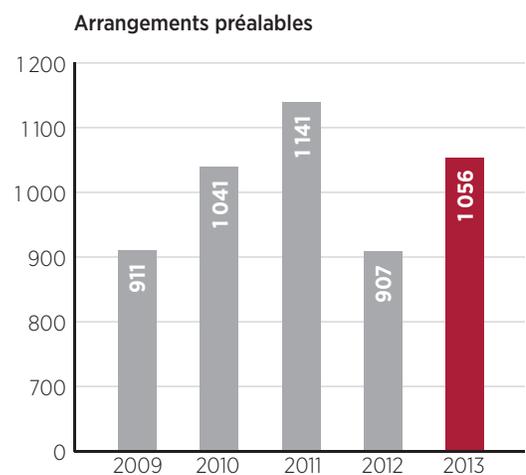
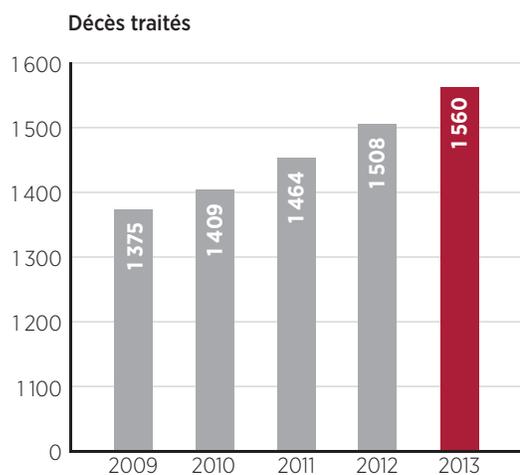
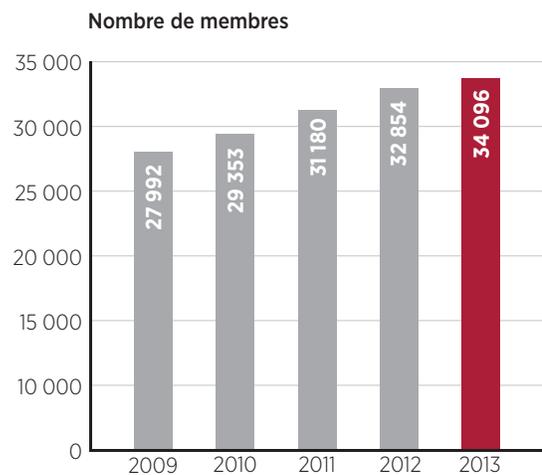
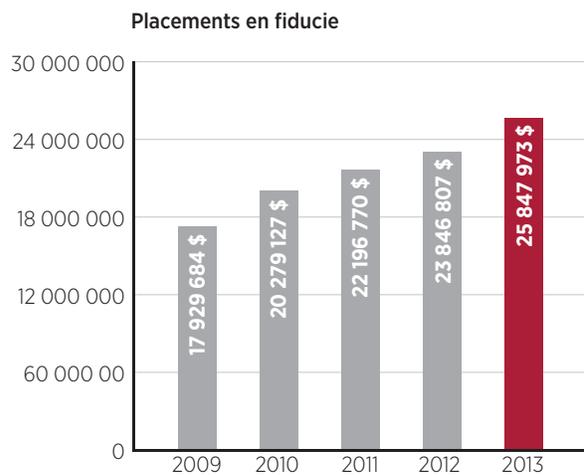


COOPÉRATIVE
FUNÉRAIRE
DES DEUX RIVES

Quelques statistiques

| | 2013 | 2012 |
|---|---------------|---------------|
| Trop-perçu de l'exercice | 810 878 \$ | 605 367 \$ |
| Nombre de membres | 34 096 | 32 854 |
| Économies par les membres: achat de biens et services funéraires (rabais de 20%) | 854 591 \$ | 795 000 \$ |
| Nombre de funérailles | 1 560 | 1 508 |
| Nombre de contrats d'arrangements préalables | 1 056 | 907 |
| Placements en fiducie – arrangements préalables | 25 847 973 \$ | 23 846 807 \$ |
| Ventes de parts privilégiées (cumulatif) | 196 500 \$ | 173 400 \$ |

Les cinq dernières années



Avis de convocation

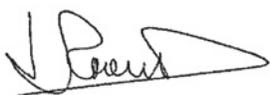
Assemblée générale annuelle 2014

Chers membres,

Prenez avis que l'assemblée générale annuelle des membres de la Coopérative funéraire des Deux Rives se tiendra le **mercredi 23 avril 2014 à 19 h**, au Montmartre Canadien situé au 1669, chemin Saint-Louis à Québec.

Tous les membres sont invités à y assister et y sont convoqués pour :

1. Nomination d'un président et d'un secrétaire d'assemblée;
2. Lecture de l'avis de convocation par le secrétaire et acceptation par l'assemblée;
3. Constatation du quorum;
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
5. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée annuelle du 24 avril 2013;
6. Rapport annuel conjoint du président et du directeur général;
7. Présentation des états financiers de la Coopérative funéraire des Deux Rives pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2013;
8. Nomination d'un audit pour l'année 2014;
9. Fixation des allocations de présence des administrateurs et administratrices pour l'année 2014;
10. Période de questions;
11. Élection des administrateurs et administratrices;
 - 11.1 Nomination du président, du secrétaire et des scrutateurs;
 - 11.2 Quatre postes sont à combler, dont un réservé à un résident de la Rive-Sud;
12. Levée de l'assemblée.



Jacques Parent
Secrétaire

Procès-verbal

Assemblée
générale 2013

Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de la Coopérative funéraire des Deux Rives tenue le mercredi 24 avril 2013 à 19 h 30, au Montmartre Canadien, 1669, chemin Saint-Louis à Sillery.

Mot de bienvenue par le président de la Coopérative

Le président, monsieur Claude Fluet, souhaite la bienvenue à tous les membres et invités, et il présente les membres du conseil d'administration et certains invités à l'assemblée.

1. Nomination d'un président et d'un secrétaire d'assemblée

PAA / Roch Poulin / Louise Paradis / Adopté

Il est proposé que monsieur Marc De Koninck agisse comme président d'assemblée. Adopté à l'unanimité.

PAA / Jean-Yves Régnière / Jean-Marc Morin / Adopté

Il est proposé que monsieur Jacques Parent agisse comme secrétaire d'assemblée. Adopté à l'unanimité.

2. Lecture de l'avis de convocation par le secrétaire et acceptation par l'assemblée

Monsieur Jacques Parent fait la lecture de l'avis de convocation.

PAA / Jean-Marc Morin / Jean Desgagnés / Adopté

Il est proposé d'accepter l'avis de convocation, tel que lu par le secrétaire de l'assemblée. Adopté à l'unanimité.

3. Constatation du quorum

Le président de l'assemblée informe celle-ci que les membres présents de la Coopérative forment le quorum.

PAA / Pierre Tremblay / Jean-Yves Régnière / Adopté

Il est proposé de permettre aux invités non-membres de prendre part aux échanges durant l'assemblée, sans pour autant leur donner le droit de vote. Adopté à l'unanimité.

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Monsieur Jacques Parent fait lecture de l'ordre du jour.

PAA / Benoît Monette / Jean-Yves Régnière / Adopté

Il est proposé d'adopter l'ordre du jour de l'assemblée générale annuelle, tel que présenté. Adopté à l'unanimité.

5. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 25 avril 2012

PAA / Roch Poulin / Michel Clément / Adopté

Il est proposé de faire une lecture abrégée du procès-verbal mentionné en titre étant donné que les membres ont la version complète dans le cahier remis lors de l'inscription. Adopté à l'unanimité.

Le secrétaire de l'assemblée fait la lecture abrégée du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 25 avril 2012.

PAA / Georges Groleau / Jeanne Tremblay / Adopté

Il est proposé d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 25 avril 2012, tel que présenté dans le rapport annuel. Adopté à l'unanimité.

6. Rapport annuel conjoint du président et du directeur général

Monsieur Claude Fluet présente le bilan de la Coopérative pour l'année 2012 et il remercie chaleureusement les membres du personnel et les bénévoles de la Coopérative. Monsieur Garry Lavoie présente les faits saillants et les principales réalisations de l'année dont les principaux éléments se retrouvent dans le rapport distribué séance tenante. Il donne aussi un aperçu des projets de développement qui seront mis en œuvre au cours des prochaines années: réaménagement de locaux et nouvelles constructions.

7. Présentation des états financiers 2012

Monsieur Alain Fortier, comptable agréé chez la firme Mallette, présente le rapport financier condensé de la Coopérative funéraire des Deux Rives pour l'exercice terminé le 31 décembre 2012 et il répond aux questions des membres.



7.1 Affectation des excédents à la réserve générale

PAA / Jean-Yves Régnière / Serge Tremblay / Adopté

Il est proposé d'affecter le trop-perçu des opérations de 605 460 \$ à la réserve générale de la Coopérative. Adopté à l'unanimité.

8. Nomination d'un audit pour l'année 2013

PAA / Madeleine L'Heureux / Mario Lemieux / Adopté

Il est proposé de reconduire le mandat de la firme Mallette pour la vérification comptable 2013. Adopté à l'unanimité.

9. Fixation des allocations de présence des administrateurs et administratrices pour l'année 2013

PAA / Georges Groleau / Michel Clément / Adopté

Il est proposé de maintenir à 90 \$ l'allocation de présence aux réunions du Conseil d'administration des administrateurs et administratrices pour l'année 2013. Adopté à la majorité.

10. Période de questions

Le président et le directeur général, messieurs Claude Fluet et Garry Lavoie, prennent bonne note des commentaires et suggestions, et répondent aux interrogations des membres relativement aux états financiers, à la vision d'avenir de la Coopérative notamment en ce qui concerne le recrutement, sur la nécessité de se regrouper et de pratiquer l'intercoopération face à la compétition.

11. Élection des administrateurs

PAA / Madeleine L'Heureux / Michel Clément / Adopté

Il est proposé que messieurs Marc De Koninck et Garry Lavoie agissent respectivement à titre de président et secrétaire d'élection. Adopté à l'unanimité.

PAA / Jean-Yves Régnière / Paul Larochelle / Adopté

Il est proposé que messieurs David Émond et Yves Breton, assistés de madame Isabelle Forgues, agissent à titre de scrutateurs lors de l'élection des administrateurs. Adopté à l'unanimité.

Monsieur Marc De Koninck rappelle aux membres quelques règles de fonctionnement interne de la Coopérative relativement à l'élection des administrateurs.

Mesdames Pierrette Trépanier et Isabelle Saint-Pierre, porte-paroles du comité de mise en candidature, présentent l'état de la situation quant aux cinq (5) candidatures reçues pour les quatre (4) postes en élection cette année.

Les cinq (5) candidats sont invités à adresser la parole aux membres de l'assemblée pendant deux (2) minutes. Il s'agit de messieurs Pierre Bélanger, Jocelyn Bigras, Jocelyn Lessard, Jacques Parent et Roch Poulin.

Pendant que les scrutateurs procèdent au dépouillement des votes, madame Louise Portal fait une présentation sur l'accompagnement lors d'un décès.

À la suite du vote des membres, les candidats élus sont :

- Rive-Nord: Jocelyn Bigras, Jocelyn Lessard, Jacques Parent

- Rive-Sud: Pierre Bélanger

PAA / René Desjardins / Mario Lemieux / Adopté

Il est proposé que le président d'assemblée détruise les bulletins de vote. Adopté à l'unanimité.

12. Levée de l'assemblée

PAA / Jean-Yves Régnière / Ghislain Bérubé / Adopté

Il est proposé de lever la séance à 22 h 03. Adopté à l'unanimité.

Monsieur Claude Fluet prononce le mot de la fin et invite les membres à fraterniser en dégustant quelques bouchées et en prenant le verre de l'amitié.

Le tirage de plusieurs prix de présence a lieu à la fin de l'assemblée.

Jacques Parent
Secrétaire

Claude Fluet
Président

Rapport du président

Photo: Louise Leblanc



Chers membres,

L'année 2013 nous aura permis d'atteindre les 34 046 membres au 31 décembre. Un nombre très respectable puisqu'il constitue une augmentation de près de 4% en une seule année. Cela nous laisse présager le meilleur pour les années à venir puisque le développement de notre Coopérative passe notamment par la croissance du nombre d'adhésions. Il me reste à souhaiter que cette progression se poursuive afin de renforcer les fondations de notre organisation, ce qui nous permettra de servir encore mieux nos membres actuels et futurs.

Aussi, je désire offrir mes plus sincères condoléances aux familles éprouvées par le décès de 1 560 de nos membres survenu au cours de la dernière année. J'espère que l'accompagnement de notre personnel aura su apaiser votre douleur. J'en profite également pour saluer nos 1 314 nouveaux membres et pour les remercier de leur confiance.

Participation à l'assemblée annuelle 2013

Permettez-moi de faire un bref retour sur l'assemblée générale de l'an dernier. En effet, nous avons accueilli alors un nombre record de participants avec 221 membres et 79 invités spéciaux et non-membres. Il fait bon de vous voir toujours plus nombreux à cet événement annuel et de constater de visu votre intérêt envers votre Coopérative, qu'il s'agisse du bilan des activités, de l'état des finances ou de l'élection des administrateurs. De plus, en voie de devenir une véritable tradition, j'ose croire que l'hymne interprétée sans prétention par notre chorale composée d'administrateurs et de directeurs en début d'assemblée, contribue à rendre notre accueil des plus cordiaux. Sachez que nous le faisons tous avec plaisir et beaucoup de cœur!

Implication du conseil d'administration

Encore cette année, les membres du conseil d'administration de la Coopérative se sont impliqués activement dans les différents comités au sein de notre organisation, mais également auprès de la Fédération des coopératives funéraires du Québec. Les administrateurs ont ainsi participé à l'élaboration de la planification stratégique de la Fédération durant trois jours afin de déterminer les grandes orientations des coopératives funéraires de la province pour les années à venir. De plus, j'ai personnellement assisté à quatre tables des présidents, quatre jours d'échange et de partage d'information fort intéressants avec les autres présidents du réseau.

Sinon, en plus des dix réunions annuelles du conseil d'administration, les administrateurs ont siégé à onze comités et ont représenté la Coopérative dans diverses activités publiques. En tout, ce sont quelque 1 215 heures qu'ils ont investi dans la bonne marche de l'entreprise avec beaucoup d'enthousiasme et de conviction.



Formation des administrateurs

Afin de bien s'outiller pour prendre les meilleures décisions pour la Coopérative et les membres qui la composent, le conseil d'administration se fait un devoir de suivre de la formation sur des sujets pertinents comme le fonctionnement et la rentabilité des arrangements préalables et sur d'autres enjeux économiques et stratégiques importants.

Par ailleurs, dans le but de faciliter leur prise de décisions, les dirigeants de la Coopérative se sont dotés d'un filtre tenant compte de notre mission et des valeurs et principes coopératifs qui nous sont chers. Conçu en collaboration avec la Fédération des coopératives funéraires du Québec, ce filtre est maintenant intégré à la prise de décisions des administrateurs et directeurs. Cet outil de gestion très utile est une première au Québec.

Notre engagement social

Puisqu'il est question des valeurs et principes coopératifs, je porte à votre attention les plus récentes initiatives de la Coopérative visant à s'engager davantage envers la communauté. Tout d'abord, le budget des dons et commandites qui, à la suggestion du comité chargé de traiter les nombreuses demandes, a été augmenté de 21 000 \$ à 30 000 \$ par année. Cela exclut la somme de 5 000 \$ offerte à la Coopérative funéraire du Granit à la suite de la tragédie survenue l'été dernier à Lac-Mégantic. Une bonne nouvelle pour les organismes communautaires du territoire que nous desservons!

Ensuite, dans cet élan de générosité et de solidarité, nous avons participé pour une première fois à la campagne Centraide Québec et Chaudière-Appalaches. En combinant les dons individuels des employés et des administrateurs et la somme équivalente offerte par la Coopérative, un chèque de 3 402 \$ a été remis à l'organisme à l'issue de la campagne. Cette première contribution nous a d'ailleurs valu récemment un prix Maestria Coup de cœur décerné par Centraide aux entreprises dont le taux de participation fut digne de mention. Bravo à tous ceux qui ont généreusement donné et un remerciement spécial à M. Jean-Yves Guy, employé et président du comité social de la Coopérative, qui a assuré la présidence d'honneur de cette campagne.

Je profite de l'occasion pour remercier chacun de mes collègues du conseil d'administration pour leur implication remarquable. Je souligne également le grand professionnalisme de notre directeur général et celui de tout le personnel qui fait un travail d'accompagnement sans pareil auprès de notre clientèle avant, pendant et après les funérailles.

Enfin, j'adresse mes plus chaleureux remerciements à vous tous, chers membres, qui êtes une source d'inspiration et de motivation inépuisable. Votre appui et votre confiance nous poussent à nous dépasser afin de vous épater par la qualité de nos services et de nos installations. Un merci particulier à nos partenaires coopératifs et commerciaux qui contribuent avec une belle complicité au succès de notre Coopérative.

Claude Fluet
Président du conseil d'administration

Rapport du directeur général



Photo: Louise Leblanc

Chers membres,

Si 2012 fut une année de croissance positive et continue pour notre Coopérative, l'année 2013 en est une historique, voire record, pour notre organisation. En effet, non seulement avons-nous eu une augmentation de 4 % du nombre d'adhésions, mais nous avons connu une hausse de 4 % du nombre de familles ayant eu recours à nos services pour des funérailles. La vente d'arrangements préalables a quant à elle augmenté de 17 % par rapport à l'année précédente. Les projets de développement envisagés à court et moyen termes pour notre Coopérative devraient contribuer à accroître cette progression.

Une entreprise coopérative dynamique

La planification stratégique 2011-2013 a pris fin au 31 décembre dernier et je vous confirme que la majorité des objectifs ont été atteints. Toutefois, malgré tous nos efforts, notre projet de construction dans la Basse-Ville de Québec est toujours sur la glace, mais il devrait aboutir en 2014. Nous sommes présentement en attente d'une décision de la Ville de Québec pour débiter la construction de notre nouveau complexe sur le terrain du Cimetière Saint-Charles. Quant aux autres projets de développement annoncés à la dernière assemblée annuelle, l'agrandissement de notre centre funéraire de la Côte-de-Beaupré en est à l'étape de l'appel d'offres pour le choix de l'entrepreneur. Pour ce qui est de l'agrandissement du centre funéraire du Plateau et le regroupement des services de deuxième ligne, il nous faut attendre le dénouement de notre projet de construction dans Limoilou avant d'aller de l'avant.

Au service de nos membres

Parce que la satisfaction de nos membres et clients nous tient à cœur, nous avons mis en place un indicateur (Net Promoter Score) nous permettant de chiffrer le pourcentage de satisfaction de notre clientèle. Aussi, nos membres ont pu économiser 768 000 \$ grâce au rabais de 20 % accordé à l'achat de biens et services funéraires par la Coopérative. Nos partenaires fleuristes et traiteurs leur ont également permis de faire des économies de 85 919 \$, soit un rabais de 10 % en tout temps. Parmi les gratuités offertes par la Coopérative, on retrouve les services aux endeuillés dont un groupe de soutien et le site Web La Gentiane. En nouveauté, nous offrons désormais l'accès Internet gratuitement dans tous nos centres. Par ailleurs, nos portes ouvertes et nos conférences privées et publiques auront attiré pas moins de 370 personnes au cours de l'année 2013. Autant de belles occasions d'en apprendre plus sur notre Coopérative et ses divers services!





De plus, afin de nous faire connaître encore davantage, nous avons mis en œuvre une toute nouvelle campagne publicitaire diffusée à la télévision et dans les journaux. Exposant les différentes étapes du deuil, elle met à l'avant-plan la qualité d'accompagnement de notre personnel.

Au service de la communauté

À la demande de l'Office de la protection du consommateur, la Coopérative a accepté d'honorer les contrats d'arrangements préalables des clients de la Résidence funéraire Michel Gravel inc., qui a cessé ses activités, et pour lesquels tous les fonds n'ont pas été transférés en fidéicommiss comme la Loi le prescrit. En effet, le conseil d'administration a décidé de poser un geste de solidarité envers des gens qui ont malheureusement été floués et dont plusieurs auraient eu à payer pour de nouveaux préarrangements. Cette décision est en parfait accord avec les valeurs et principes coopératifs qui nous animent.

Chef de file en développement durable

Les actions prévues à notre plan de développement durable 2011-2013 ont toutes été réalisées. La dernière en liste étant la mise en place de la facturation et le paiement par voie électronique avec la complicité de près d'une centaine de nos fournisseurs. Le programme Héritage, auquel nous participons depuis plusieurs années, aura permis la plantation de 1 729 arbres afin de commémorer nos 1 560 membres décédés et pour compenser les 135 454 kilomètres parcourus par nos véhicules en 2013.

Et pour aller encore plus loin dans le développement durable, nous venons de prendre un engagement unique au Québec pour 2014. En effet, la Coopérative a décidé de remplacer les critères de compensation prévus dans le programme Héritage par ceux plus élevés du nouveau Guide la coopérative funéraire ÉCORESPONSABLE. Ainsi, le nombre d'arbres plantés ne se limitera plus à l'émission de gaz de notre flotte automobile et aux membres disparus, mais il s'étendra à l'ensemble des funérailles ce qui devrait tripler le nombre de plantations pour cette seule année.

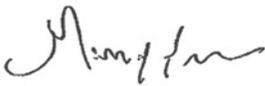
Nos ressources humaines

La qualité d'accompagnement de notre personnel étant une réelle préoccupation pour nous, il nous apparaît primordial d'investir dans sa formation de manière continue. Nous avons ainsi perfectionné 67 de nos employés, pour un total de 1 257 heures de formation représentant un investissement de 41 218 \$, soit 2% de la masse salariale notamment grâce au programme Symphonie. Ce programme de formation exclusivement offert par la Fédération des coopératives funéraires du Québec à ses membres est axé sur le fait d'offrir des rituels funéraires qui respectent les volontés du défunt tout en favorisant la résolution du deuil pour les proches.

En outre, afin de soutenir la croissance de ses opérations et ses projets de développement, la Coopérative a procédé à une révision de son organigramme. Dans un premier temps, les rôles et responsabilités du personnel cadre ont été revus ce qui a mené, entre autres, à la nomination de M. David Emond au poste de directeur général adjoint, lui qui occupait les fonctions de directeur des opérations à la Coopérative depuis quelques années déjà. Deux autres phases sont prévues au cours des cinq prochaines années, toujours dans le but de supporter la progression constante de notre entreprise.

Pour terminer, je tiens à remercier sincèrement M. Claude Fluet, président du conseil d'administration, de même que tous les administrateurs pour leur implication et leur dévouement. Je remercie également les directeurs, responsables de service, conseillers, répartiteurs, thanatopracteurs, personnel de funérailles, brancardiers, agents d'accueil, réceptionnistes, préposés à l'entretien et tout le personnel administratif pour leur apport essentiel au développement de la Coopérative. Enfin, je salue chaleureusement nos nombreux membres ainsi que tous nos partenaires coopératifs et commerciaux.

Coopérativement vôtre,



Garry Lavoie
Directeur général



Rapport de l'auditeur
indépendant sur les états
financiers résumés

Aux membres de la Coopérative funéraire des Deux Rives,

Les états financiers résumés ci-joints, qui comprennent le bilan résumé au 31 décembre 2013, et les états résumés des résultats, de la réserve et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes, sont tirés des états financiers audités de la **COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DES DEUX RIVES**. Nous avons exprimé une opinion avec réserve sur ces états financiers dans notre rapport daté du 26 mars 2014.

Les états financiers résumés ne contiennent pas toutes les informations requises selon les exigences de l'article 131 de la Loi sur les coopératives du Québec. Par conséquent, la lecture des états financiers résumés ne saurait se substituer à la lecture des états financiers audités de la Coopérative.

Responsabilité de la direction pour les états financiers résumés

La direction est responsable de la préparation d'un résumé des états financiers audités. La direction présente le bilan ainsi que les états des résultats, de la réserve et des flux de trésorerie. Les notes complémentaires qui détaillent les postes des états financiers ne sont pas reproduites. Seules les notes rattachées à des informations spécifiques sont présentées.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers résumés, sur la base des procédures que nous avons mises en oeuvre conformément à la Norme canadienne d'audit 810, « Missions visant la délivrance d'un rapport sur des états financiers résumés ».

Opinion

À notre avis, les états financiers résumés tirés des états financiers audités de la Coopérative funéraire des Deux Rives, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2013, et les états des résultats, de la réserve et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, constituent un résumé fidèle de ces états financiers. Cependant, les états financiers résumés comportent une anomalie équivalente à celle des états financiers audités de la Coopérative.

L'anomalie est décrite dans notre opinion avec réserve formulée dans notre rapport d'audit du 26 mars 2014. Notre opinion avec réserve est fondée sur le fait que la direction a présenté au bilan dans le passif à long terme des emprunts venant à échéance au cours du prochain exercice pour lesquels la Coopérative n'a pas encore conclu d'entente avec ses créanciers lui permettant de les refinancer sur une base long terme. La direction n'a pas reclassé dans le passif à court terme ces emprunts, car elle est d'avis qu'ils seront refinancés avant la fin de cet exercice, ce qui constitue une dérogation aux normes comptables canadiennes pour les entreprises à capital fermé. En conséquence, le passif à court terme est sous-évalué de 2 366 139 \$ au 31 décembre 2013 et le passif à long terme est surévalué du même montant.

*Mallette s.e.n.c.r.l.*¹

Mallette S.E.N.C.R.L.
Société de comptables professionnels agréés

Lévis, Canada
Le 26 mars 2014

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A119066

État résumé des résultats

Pour l'exercice terminé le 31 décembre

| | 2013 | 2012 |
|---|--------------|--------------|
| PRODUITS DE FUNÉRAILLES | 6 827 659 \$ | 6 387 583 \$ |
| COÛT DES FUNÉRAILLES | 2 881 850 | 2 786 392 |
| TROP-PERÇU BRUT | 3 945 809 | 3 601 191 |
| AUTRES CHARGES (PRODUITS) D'EXPLOITATION | | |
| Frais d'administration | 3 717 733 | 3 341 857 |
| Frais financiers | 279 545 | 267 226 |
| Autres produits | (599 819) | (489 812) |
| | 3 397 459 | 3 119 271 |
| TROP-PERÇU AVANT AUTRES ÉLÉMENTS ET IMPÔTS SUR LE TROP-PERÇU | 548 350 | 481 920 |
| AUTRE ÉLÉMENT | | |
| Variation de la juste valeur des placements en fiducie - arrangements préalables | 540 985 | 291 263 |
| TROP-PERÇU AVANT IMPÔTS SUR LE TROP-PERÇU | 1 089 335 | 773 183 |
| IMPÔTS SUR LE TROP-PERÇU | | |
| Exigibles | 140 780 | 103 444 |
| Avantage fiscal découlant de l'utilisation de pertes antérieures | - | (10 800) |
| Futurs | 137 677 | 75 172 |
| | 278 457 | 167 816 |
| TROP-PERÇU DE L'EXERCICE | 810 878 \$ | 605 367 \$ |

État résumé de la réserve

Pour l'exercice terminé le 31 décembre

| | 2013 | 2012 |
|------------------------------------|--------------|--------------|
| SOLDE , début de l'exercice | 3 953 264 \$ | 3 347 897 \$ |
| Trop-perçu de l'exercice | 810 878 | 605 367 |
| SOLDE , fin de l'exercice | 4 764 142 \$ | 3 953 264 \$ |

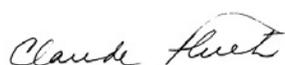
Bilan résumé

Au 31 décembre

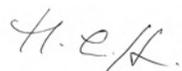
| | 2013 | 2012 |
|---|----------------------|---------------|
| ACTIF | | |
| ACTIF À COURT TERME | | |
| Encaisse | 182 170 \$ | 228 087 \$ |
| Dépôts à terme au coût | 608 750 | 490 021 |
| Créances | 1 122 732 | 896 669 |
| Stocks | 174 525 | 168 562 |
| Frais payés d'avance | 108 893 | 93 367 |
| Impôts futurs | 10 538 | 7 400 |
| | 2 207 608 | 1 884 106 |
| AUTRES PLACEMENTS AU COÛT | 65 810 | 68 310 |
| PLACEMENTS EN FIDUCIE - ARRANGEMENTS PRÉALABLES | | |
| Placements au coût | 2 215 963 | 810 444 |
| Placements à la juste valeur | 23 632 010 | 23 036 363 |
| | 25 847 973 | 23 846 807 |
| IMMOBILISATIONS CORPORELLES | 5 973 559 | 4 701 571 |
| ACTIF INCORPOREL | 104 926 | 103 002 |
| ÉCART D'ACQUISITION | 121 153 | 121 153 |
| AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF | 13 254 | 13 254 |
| | 34 334 283 \$ | 30 738 203 \$ |

| | 2013 | 2012 |
|--|---------------|---------------|
| PASSIF | | |
| PASSIF À COURT TERME | | |
| Dettes d'exploitation | 741 977 \$ | 757 718 \$ |
| Impôts exigibles | 48 262 | 82 521 |
| Obligations découlant de contrats de location-acquisition échéant au cours du prochain exercice | 9 996 | - |
| Dettes à long terme échéant au cours du prochain exercice | 157 563 | 231 938 |
| | 957 798 | 1 072 177 |
| OBLIGATIONS DÉCOULANT DE CONTRATS DE LOCATION-ACQUISITION | 20 928 | - |
| DETTE À LONG TERME | 2 366 139 | 1 250 590 |
| ARRANGEMENTS PRÉALABLES | 24 853 072 | 23 273 783 |
| IMPÔTS FUTURS | 537 815 | 397 000 |
| | 28 735 752 | 25 993 550 |
| AVOIR | | |
| AVOIR DES MEMBRES | | |
| Capital social | 821 520 | 780 220 |
| AVOIR DE LA COOPÉRATIVE | | |
| Réserve | 4 764 142 | 3 953 264 |
| Surplus d'apport | 12 869 | 11 169 |
| | 4 777 011 | 3 964 433 |
| | 5 598 531 | 4 744 653 |
| | 34 334 283 \$ | 30 738 203 \$ |

Pour le conseil d'administration :



Claude Fluet, président



Madeleine L'Heureux, trésorière

État résumé des flux de trésorerie

Pour l'exercice terminé le 31 décembre

| | 2013 | 2012 |
|---|-------------------|-------------------|
| ACTIVITÉS D'EXPLOITATION | | |
| Trop-perçu de l'exercice | 810 878 \$ | 605 367 \$ |
| Éléments sans effet sur la trésorerie | | |
| Amortissement des immobilisations corporelles | 283 141 | 278 085 |
| Amortissement des actifs incorporels | 8 076 | 9 187 |
| Perte sur cession d'immobilisations corporelles | 20 564 | - |
| Variation de la juste valeur des placements en fiducie - arrangements préalables | (540 985) | (291 263) |
| Impôts futurs | 137 677 | 75 172 |
| | 719 351 | 676 548 |
| Variation nette des éléments hors caisse liés à l'exploitation | (247 061) | (236 268) |
| | 472 290 | 440 280 |
| ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT | | |
| Variation des dépôts à terme au coût | (118 729) | 102 075 |
| Variation des autres placements au coût | 2 500 | 903 |
| Variation des placements en fiducie - arrangements préalables et du passif arrangements préalables | 119 108 | (155 761) |
| Acquisition d'immobilisations corporelles | (1 585 460) | (180 919) |
| Acquisition d'un actif incorporel | (10 000) | (10 000) |
| | (1 592 581) | (243 702) |
| ACTIVITÉS DE FINANCEMENT | | |
| Obtention de financement supplémentaire | 2 600 000 | - |
| Remboursement de l'obligation découlant d'un contrat de location-acquisition | (9 800) | - |
| Remboursement de la dette à long terme | (1 558 826) | (290 184) |
| Produit de l'émission de parts | 76 040 | 93 790 |
| Montant versé pour les remboursements et les rachats de parts | (33 040) | (49 597) |
| | 1 074 374 | (245 991) |
| DIMINUTION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE | (45 917) | (49 413) |
| ENCAISSE, début de l'exercice | 228 087 | 277 500 |
| ENCAISSE, fin de l'exercice | 182 170 \$ | 228 087 \$ |

Notes complémentaires

Au 31 décembre 2013

1. Statuts constitutifs et nature des activités

La Coopérative, constituée en vertu de la Loi sur les coopératives du Québec, offre des services funéraires. Ses statuts ne lui permettent pas de verser de ristournes.

2. Base de présentation des états financiers

Les états financiers de la Coopérative ont été établis conformément aux normes comptables canadiennes pour les entreprises à capital fermé en tenant compte des pratiques particulières découlant des exigences de la Loi sur les coopératives et de son Règlement d'application qui exige que tout le capital social soit présenté à l'avoir des membres.

3. Opérations avec les membres

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2013, la Coopérative a effectué la presque totalité de ses opérations avec ses membres au sens de l'article 17 du Règlement d'application de la Loi sur les coopératives.

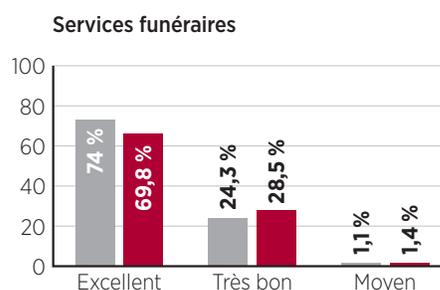
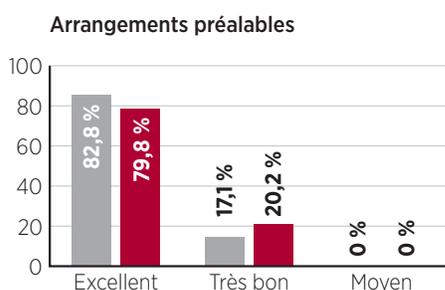
Un personnel à votre service

Parmi les points forts de votre Coopérative, on retrouve l'approche humaine et professionnelle de son personnel. Parce que la satisfaction de nos membres et clients est une priorité, nous sommes à l'affût de toute rétroaction qui nous permettrait de bonifier la qualité de notre accompagnement. Souvent élogieux, parfois constructifs, tous les commentaires sont lus et pris en compte afin d'améliorer sans cesse notre service à la clientèle.

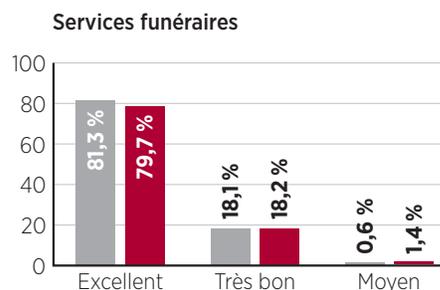
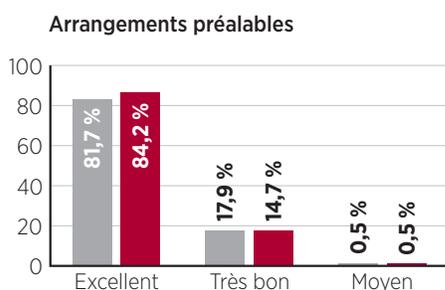
Par l'entremise d'une fiche d'évaluation remise à la conclusion d'un arrangement préalable ou à la suite de funérailles survenues entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2013, nous avons demandé aux membres concernés de nous faire part de leur degré de satisfaction. Voici un aperçu des réponses obtenues :



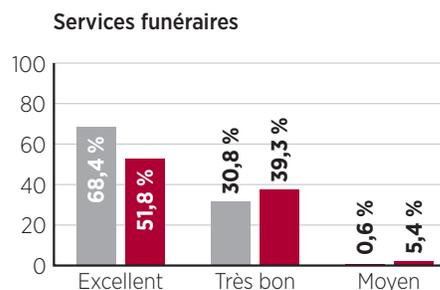
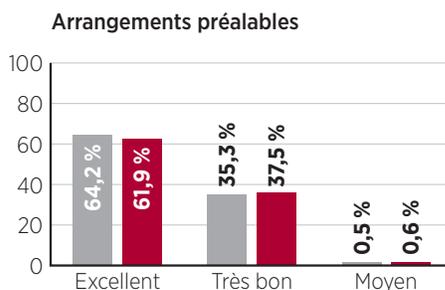
Qualité du service du personnel à l'accueil



Qualité du service lors de la rencontre avec le conseiller ou la conseillère



Choix des biens et des services



Un conseil d'administration **impliqué**

Les membres du conseil d'administration sont appelés à siéger à divers comités afin de contribuer au bon développement de la Coopérative. Grâce à leur présence et à leur grande implication, notre entreprise ne progresserait pas d'aussi belle façon, ni à un tel rythme. Nous les félicitons et les remercions de tout cœur.

Voici la liste de ces comités et celles et ceux qui les composent :

Comité exécutif

Claude Fluet, président
Jacques Beaudet, vice-président
Madeleine L'Heureux, trésorière
Jacques Parent, secrétaire
Isabelle Saint-Pierre, membre élu

Assemblée générale annuelle

Jacques Beaudet, président
Annick Courcy
Garry Lavoie
Madeleine L'Heureux
Gilles Rouleau

Mise en candidature

Jocelyn Bigras
Garry Lavoie
Jocelyn Lessard

Évaluation du directeur général

Jocelyn Bigras
Claude Fluet
Isabelle Saint-Pierre
Pierrette Trépanier

Dons et commandites

Pierre Bélanger
Annick Courcy
Garry Lavoie
Madeleine L'Heureux
Isabelle Saint-Pierre

Comité permanent d'actions coopératives de Lotbinière (CPAC)

Pierrette Trépanier, présidente
Monique Allard
Annick Courcy
Maurice Faucher
Garry Lavoie
Roland Lecours
Jean-Serge Paradis
Gilles Proulx

Comité permanent d'actions coopératives de la Côte-de-Beaupré (CPAC)

Jocelyn Bigras
Jeannine Boucher

Denise Breton
Annick Courcy
Guy Crépeault
Anne Fortin
Lauréanne Goulet
Rose-Aimée Laurent
Garry Lavoie
Gilles Rouleau
Sylvie St-Hilaire
Serge Tremblay
André Vermette

Comité permanent de développement durable

Saliou Diallo
Nancy Kirouac
Garry Lavoie
Jocelyn Lessard
Gilles Rouleau
Pierrette Trépanier

Comité conjoint Cimetière Mont-Marie et Deux Rives

Pierre Bélanger
Claude Fluet
Garry Lavoie

Comité conjoint *ad hoc* Cimetière Saint-Charles et Deux Rives

Jacques Beaudet
Claude Fluet
Garry Lavoie

Comité des finances

Jacques Beaudet
Jocelyn Bigras
Yves Breton
Garry Lavoie
Madeleine L'heureux

Comité d'évaluation et de perfectionnement du conseil d'administration

Jocelyn Lessard
Jacques Parent
Gilles Rouleau

Dons et commandites

Afin d'adhérer encore davantage au principe coopératif d'engagement envers la communauté, notre comité des dons et commandites a revu à la hausse sa contribution financière aux organismes communautaires. Ainsi, en 2013, la Coopérative a versé un total de 35 000 \$ en dons et commandites incluant le montant de 5 000 \$ offert à la Coopérative du Granit à la suite de la tragédie survenue à Lac-Mégantic. Voici la liste des organismes ayant bénéficié de notre soutien :

- Âge d'or Bienville-Lauzon
- Alliance Affaires Côte-de-Beaupré
- Association bénévole Côte-de-Beaupré
- Association des Guinéens de Québec
- Cap Fémina aventure (Manon Leblanc)
- Carrefour jeunesse-emploi Charlesbourg
- Carrefour jeunesse de services (Sainte-Foy)
- CDÉC de Québec
- CDR Québec-Appalaches
- Centraide
- Centre d'initiation au patrimoine La Grande Ferme
- Chevaliers de Colomb (Rive-Nord et Rive-Sud)
- Clarté-Dieu
- Club le Bel Âge de Beaupré
- Club optimiste Côte-de-Beaupré
- Collectif Les Accompagnantes
- Comité de bienfaisance Saint-Joachim
- Comité de l'espoir (Beaupré)
- Comité des loisirs OMH Sainte-Anne-de-Beaupré
- Comité de la journée Plein air des aînés
- Concerts des Hauts Clochers
- Club social du 3^e Âge des Pionniers de Saint-Joachim
- Équiterre
- Fabrique de la paroisse Saint-Dominique
- FADOQ Lotbinière
- Fédération Économusée de l'au-delà
- Fédération régionale des coopératives d'habitation
- Féerie de l'espoir (spectacle-bénéfice)
- Festival de l'oie des neiges
- Fondation CLSC La Source
- Fondation communautaire du grand Québec
- Fondation des sourds
- Fondation Église Saint-Charles-Borromée
- Fondation Gilles-Kègle
- Fondation Hôpital Sainte-Anne-de-Beaupré
- Fondation Jean-Monbourquette
- Fondation Jonction pour elle
- Fondation Monique-Fitz-back
- Fondation Ordina-Cœur
- Fondation Partage chrétien – Accueil Saint-Ambroise
- Fonds d'emprunt
- Le Réveillon de Noël de l'Abbé Gérard Tremblay
- Les Voix de la Haute-Saint-Charles
- Ligue de grosses quilles L'Amical du jeu
- Loriots de Cap-Rouge
- Maison des aînés de Lévis
- Maison de la Famille de Lotbinière
- Maison de quartier Louis-Fréchette (Lévis)
- Nature Québec
- Noël du bonheur
- Omnium financier UQAR
- Paroisses de la Côte-de-Beaupré (Sainte-Anne-de-Beaupré, Saint-Ferréol-les-Neiges, Saint-Joachim et Saint-Tite-des-Caps)
- Premier Acte
- Projet Danse à l'hôpital
- Rendez-vous du 3^e Âge
- RQPA CR Métropolitaine (acouphènes)
- Semaines de l'économie sociale
- Service d'entraide Patro-Rocamadour
- Société canadienne du cancer
- Société Saint-Vincent-de-Paul
- YWCA Québec

Les employés

Au 31 décembre 2013

Regroupés selon leur occupation principale

Équipe de direction

Garry Lavoie
Directeur général

Yves Breton
Directeur administration et finances

David Emond
Directeur opérations

Annick Courcy
Directrice communications,
marketing et ventes

Coordonnateur des immobilisations

Ronald Grenier

Adjoints à la comptabilité

Michel Brousseau
Anne Trottier

Adjointe administrative

Isabelle Forgues

Coordonnateur des funérailles

Gérald Carpentier

Ordonnateur principal

Lorenzo Miville

Répartiteurs

Steve Plante
Répartiteur principal

Sylvie Grenier
Francine Lachance

Conseillers

Michelina Chiricota
Conseillère principale

Isabelle Potvin
Conseillère responsable,
Centre funéraire d'Aubigny (Lévis)

Nancy Kirouac
Conseillère responsable,
Centre funéraire de Charlesbourg

Sylvie St-Hilaire
Conseillère responsable, Centre
funéraire de la Côte-de-Beaupré

Pierre Bureau
Catherine Caron
Ariane Charest
Johanne Corriveau
Doris Côté
Reynald Côté

Lyne Dumont
Nataly Dutruel
Johanne Gingras
Catherine Laflamme
Daniel Lizotte
Antoine Pouliot
Lyna Richard
Fleurette St-Laurent
Lynda Turgeon
Sylvie Vézina
Hélène Villeneuve

Thanatopracteurs

Jacques Pelchat
Thanatopracteur principal

Valérie Blais
Michel Lapointe
Manon Lizotte

Brancardiers

Donald B. Rioux
Alain Chabot
Pierre-Paul Lepage
Michel Tremblay

Réceptionnistes

Danielle Poirier
Denise Bouchard
Louissette Gervais
Diane Ross
Huguette Sylvain
Sylvie Fortin

Agents d'accueil

Denis Bouchard
Michel Chabot
Rock Crépeault
Jeanne-D'Arc Fortin
Bernard Gagné
Diane Papillon
Fernande Payeur
Simone Roy
André Saurette

Personnel de funérailles

Directeurs de funérailles
Clément Bélanger
Paul Cadorette
Jean Guay
Jean-Yves Guy
André Leblanc
Mario Lemieux
Jean-Marc Majeau

Porteurs et chauffeurs

Rodrigue Baron
Richar Bédard
Ghislain Bérubé
Pierre Bibeau
Maxime Blouin
Guy Bouchard
Normand Boucher
Robert Boucher
Jean-Marc Bruneau
Gilles Couillard
Jean-Marc Desrosiers
Raymond Dionne
Serge Fleury
Jean-Guy Fournier
Camil Gagné
René Gauthier
Jean-Guy Guilbault
André Guillemette
André Harvey
Jacques Laboissonnière
Jean-Guy Lachance
Rosaire Lachance
Paul-Henri Lapierre
Pierre Leblond
Pierre Lelièvre
Simon Lessard
Claude Lortie
William Mitchell
Germain Morin
Wellie Paquette
Michel Pedneault
Daniel Pelosse
Roger Poirier
Paul Rouillard
Richard Ste-Marie
Denis Therrien
Serge Thibault
Jean-Marie Tremblay

Maintenance et entretien

Bernard Garneau
Gilles Houde
François Roy

Centres funéraires

Côte-de-Beaupré

10579, boul. Sainte-Anne
Sainte-Anne-de-Beaupré
(Québec) GOA 3C0

3232, avenue Royale
Saint-Ferréol-les-Neiges
(Québec) GOA 3R0

568, avenue Royale
Saint-Joachim (Québec)
GOA 3X0

3, avenue Marcel-Legendre
Saint-Tite-des-Caps (Québec)
GOA 4J0

Lévis

154, rue du Mont-Marie
Lévis (Québec) G6V 8X1

Lotbinière

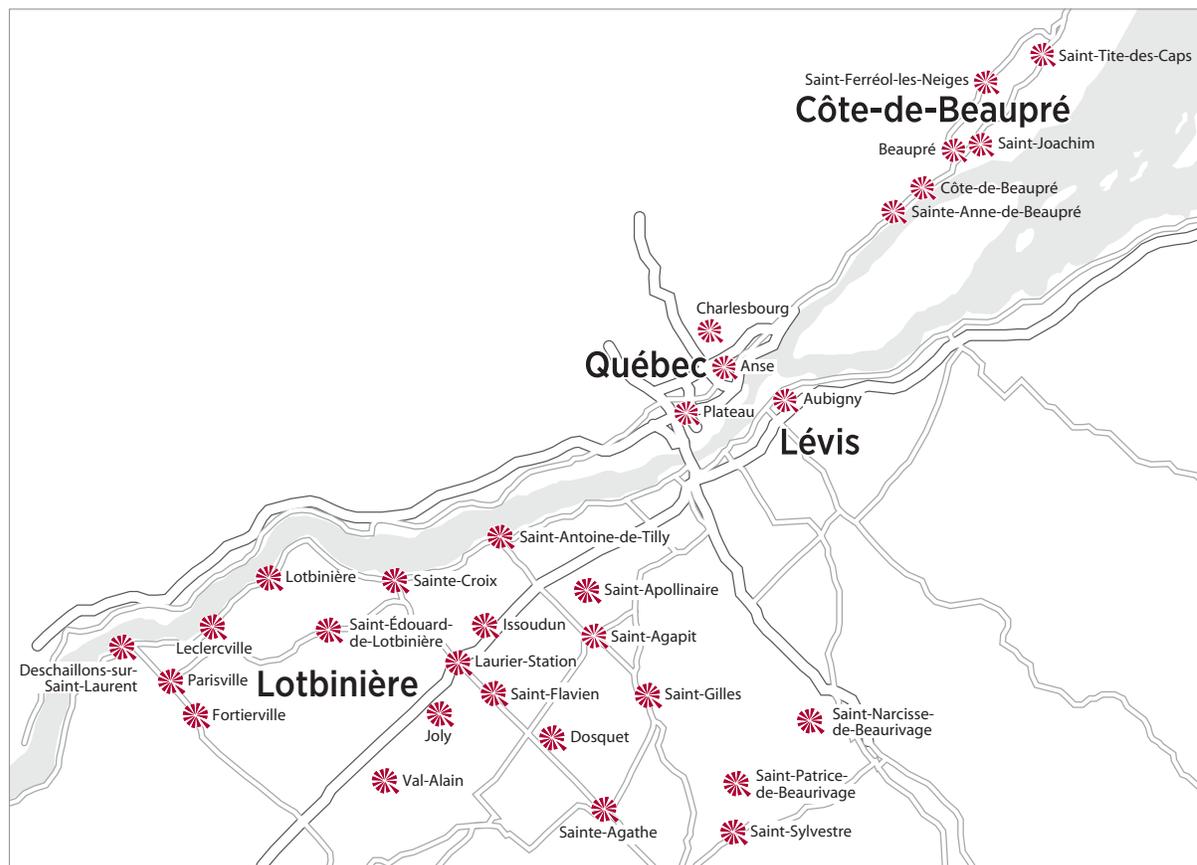
1 888 688-2411

Québec

280, 8^e Rue
Québec (Québec) G1L 2N9

7335, boul. Henri-Bourassa
Québec (Québec) G1H 3E5

693, avenue Nérée-Tremblay
Québec (Québec) G1N 4R8



Lieux où la Coopérative funéraire des Deux Rives
a accès à une salle d'exposition en 2013

Conseil d'administration

Au 31 décembre 2013



Claude Fluet
Président



Jacques Beudet
Vice-président



Madeleine L'Heureux
Trésorière



Jacques Parent
Secrétaire



Isabelle Saint-Pierre
Comité exécutif



Pierre Bélanger
Administrateur



Jocelyn Bigras
Administrateur



Jean Desgagnés
Administrateur



Jocelyn Lessard
Administrateur



Gilles Rouleau
Administrateur



Pierrette Trépanier
Administratrice



Saliou Diallo
Observateur jeunesse



Nous prenons le temps de vous accompagner



COOPÉRATIVE
FUNÉRAIRE
DES DEUX RIVES

ADMINISTRATION

280, 8^e Rue, Québec (Québec) G1L 2N9 | 418 688-2411 | 1 888 688-2411
coopfuneraire2rives.com | residence@coopfuneraire2rives.com